

NATURA 2000 : qu'est-ce que c'est ?

Afin de mieux concilier les activités humaines et la protection de la biodiversité, l'Europe a créé un réseau de sites Natura 2000. Ces sites naturels sont identifiés pour la fragilité des espèces et des milieux qu'ils abritent. Les zones à protéger sont proposées par les États au niveau national et validées par la Commission Européenne : l'ambition est de protéger ainsi un cinquième du territoire en Europe.

Au sein d'un site Natura 2000, les acteurs du territoire qui souhaitent s'engager pour la préservation de la biodiversité peuvent bénéficier d'une aide technique et financière.



LES ACTIONS FINANCÉES

Des suivis scientifiques, pour pouvoir ajuster la gestion des milieux.

De la sensibilisation auprès du grand public et des scolaires, par l'organisation de sorties nature, l'installation de panneaux, d'expositions...

Des travaux en faveur des milieux et des espèces :

- **EN MILIEU FORESTIER** : diversification des essences forestières, augmentation de la quantité d'arbres morts sur pied et à cavités...
- **EN MILIEU AGRICOLE** : fauche tardive, réduction de la fertilisation, plantation/entretien des haies et vergers, conservation des prairies...
- **EN MILIEU HUMIDE ET SUR COURS D'EAU** : augmentation de la sinuosité des cours d'eau, restauration du fonctionnement des tourbières, création de mares...
- **EN MILIEU BÂTI** : pérenniser les gîtes de reproduction et d'hibernation des chauves-souris.

PARTICULIER, ASSOCIATION, COLLECTIVITÉ PUBLIQUE

Envie de vous engager ?

Pendant vos activités de loisirs EN PLEIN AIR :



Privilégier au maximum les itinéraires balisés



Tenir son chien en laisse



Respecter le silence de la nature



Privilégier les activités en journée



Ne pas faire de feu en forêt



Limiter les cueillettes

Sur votre terrain en zone NATURA 2000 :

Être propriétaire ou gestionnaire d'un terrain sur un site Natura 2000 donne la possibilité de souscrire à des contrats rémunérés lorsqu'ils s'inscrivent dans une démarche en faveur de la biodiversité : création de clairières, restauration de mares, amélioration de continuité écologique d'un cours d'eau...

Si vous portez un projet soumis à

EVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000 :

Les activités pouvant être concernées par une évaluation des incidences Natura 2000 (EIN) touchent le domaine de l'urbanisme, des infrastructures, de l'eau, du loisir et des manifestations sportives.

L'EIN permet de déterminer si le projet risque de porter atteinte à l'intégrité d'un site Natura 2000, et est obligatoire pour toute activité ou projet soumis à étude d'impact environnemental.

Besoin d'un conseil ? Contactez-nous !

Communauté de communes de la Vallée de la Bruche
114 Grand Rue, 67130 Schirmeck / T. 03 88 97 86 20

www.natura2000-montagne-bas-rhin.fr



Site du Ried de la Schernetz

FICHE D'IDENTITÉ DU SITE

Le Ried de la Schernetz

La Schernetz est un cours d'eau aménagé par l'humain, qui traverse des prairies et des forêts abritant des espèces animales et végétales protégées.

- **551 hectares**

(surface moyenne de 790 terrains de foot!).

- **Milieus emblématiques :**

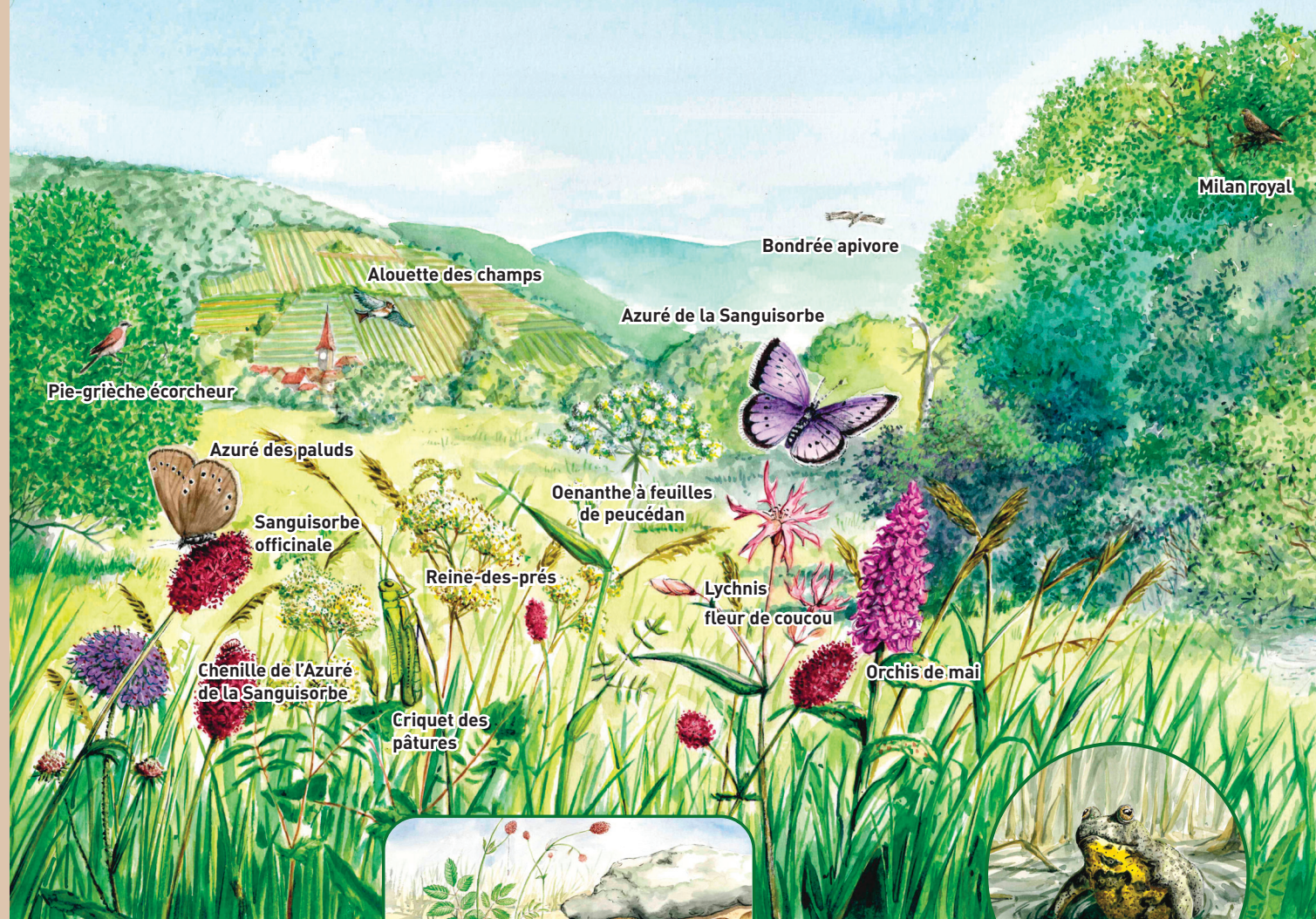
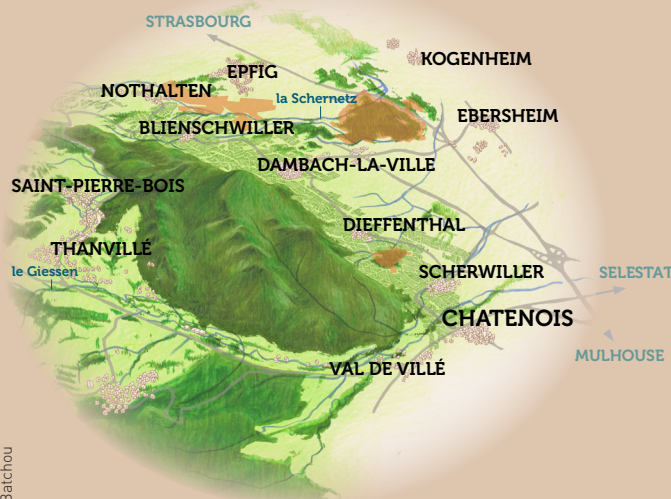
cours d'eau de la Schernetz, prairies humides de fauche, hêtraies-chênaies, chênaies-frênaies.

- **Espèces emblématiques :**

le Sonneur à ventre jaune, l'Azuré des paluds, l'Azuré de la Sanguisorbe, le Cuivré des marais, l'Ecaille chinée, le Damier de la Succise, l'Agrion de Mercure, le Grand Murin, le Murin de Bechstein, la Barbastelle.

- **Autre classification :**

La Collectivité Européenne d'Alsace est engagée pour la préservation de ce site depuis 1999 au titre d'Espace Naturel sensible.



L'Azuré des paluds et l'Azuré de la Sanguisorbe

sont des papillons qui dépendent d'une plante, la Sanguisorbe officinale, qui se développe seulement dans les prairies temporairement gorgées d'eau. Ces deux Azurés pondent exclusivement leurs œufs sur les fleurs de cette plante, unique source de nourriture pour les chenilles durant leurs premières semaines de vie.

Ensuite, les chenilles tombent à terre en libérant un miellat, afin de se faire adopter par des fourmis qui les transportent dans leur fourmilière. Elles passent ainsi l'hiver au chaud, en se nourrissant des larves de leurs hôtes, avant de prendre leur envol 10 mois plus tard.

Sonneur à ventre jaune

Un crapaud pas comme les autres ! Entre le printemps et l'été, peut-être aurez-vous le plaisir d'apercevoir un Sonneur à ventre jaune ? Pour se reproduire, ce minuscule crapaud de 5 cm de long a besoin de petits points d'eau comme des flaques ou des ornières.

À l'automne, il se glisse sous une pierre ou une souche pour hiberner jusqu'au printemps. Les forêts d'Eppig et de Dambach-la-Ville accueillent l'une des quatre principales populations d'Alsace.